



CONVOCAATION

115^e Assemblée générale ordinaire de la Ligue Romande de Football

Mercredi 4 mars 2015 à 19h30

Casino de Montbenon, salle des fêtes
Allée Ernest Ansermet 3, Lausanne

| | |
|-------|---------------------------------------|
| 18h45 | Signature de la feuille des présences |
| 19h30 | Ouverture de l'assemblée |
| 21h00 | Apéritif |



- Délégués des clubs membres actifs/libres
- Groupement des arbitres
- Tribunal arbitral
- Commission de vérification des comptes
- Membres d'honneur

9 février 2015

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à notre **115^e Assemblée générale ordinaire** qui se déroulera le

mercredi 4 mars 2015 à 19h30 au Casino de Montbenon à Lausanne.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ainsi que des documents complémentaires.

Nous rappelons que les clubs membres actifs ont l'obligation de se faire représenter sous peine de sanction prévue à l'article 14 des statuts. Il en va de même pour les clubs qui demandent leur adhésion qui doivent impérativement être présents pour être admis.

Les clubs qui désirent soumettre des propositions individuelles et/ou annoncer des membres honoraires sont priés de les faire parvenir par écrit au Comité central de la LRF d'ici au **17 février 2015**. Il ne sera pas délibéré sur des propositions tardives ou non inscrites à l'ordre du jour.

Dès votre arrivée, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer et signer la feuille de présence.

Au terme de notre assemblée, nous aurons le plaisir de vous convier à notre traditionnel un apéritif.

Avec nos salutations cordiales et sportives.

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le président : Le vice-président :
D. Guillemin *E. Meyer*

Annexes ment.



115^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LRF

Date : mercredi 4 mars 2015
Lieu : Casino de Montbenon, salle des fêtes, Lausanne
Heure : 19h30
Direction : Daniel Guillemain, président

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la 114^e assemblée générale
4. Rapports
 - 4.1. de gestion par le président central de la LRF
 - 4.2. du Groupement des arbitres par son président
 - 4.3. du Tribunal arbitral par son président
5. Finances
 - 5.1. Présentation des comptes de la saison 2014
 - 5.2. Rapport de la commission de vérification des comptes de la saison 2014
6. Adoption des rapports désignés sous chiffres 4 et 5
7. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play
8. Admissions et démissions des clubs
9. Elections
 - 9.1. du président du Comité
 - 9.2. des autres membres du Comité
 - 9.3. des clubs vérificateurs des comptes pour la saison 2015
 - 9.4. du Tribunal arbitral
10. Organisation des compétitions pour la saison 2015
11. Nomination des membres d'honneur et honoraires
12. Propositions individuelles des clubs
13. Divers

09.02.15



ANNEXE A L'ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A L'ORDRE DU JOUR

Chiffre 3 / Approbation du procès-verbal de la 114^e assemblée générale
Le procès-verbal est disponible sur le site internet.

Chiffre 5.1 / Présentation des comptes
Le bilan et les comptes de PP seront distribués au début de l'assemblée.

Chiffre 8 / Admissions et démissions

- Admissions pour les compétitions masculines : Iberica, FC Hirslanden, Calcio Napoli Fans (CNF), Implenja Vaud, Lokomotiv Lozana, Amicale des Pandas Volants (APV), Red Lions FC, Section Foot UBS Lausanne.
- Admissions pour les compétitions féminines : Lemman Black Swans, FC UEFA Féminin, Les Boucanières, Ecole Hôtelière de Lausanne, AF LUC Dorigny.

Chiffre 9.2 / Election des membres du Comité central de la LRF

Roger Renold, trésorier et membre du Comité central, ne se représente pas pour un nouveau mandat. Un(e) remplaçant(e) est recherché(e). Prière de s'adresser au président de la LRF.

Chiffre 9.4 / Election du Tribunal arbitral

Me Philippe Rossy, membre du Tribunal arbitral, ne se représente pas pour un nouveau mandat. Un(e) remplaçant(e) est recherché(e). Prière de s'adresser au président du Tribunal arbitral.

Chiffre 10 / Organisation des compétitions pour la saison 2015

Championnat : création d'un groupe féminin à 7 joueuses.

Chiffre 11 / nomination des membres d'honneur et honoraires

Les clubs qui désirent annoncer des membres honoraires sont priés d'adresser leur demande par écrit au Comité central de la LRF d'ici au **17 février 2015**.

Chiffre 12 / Propositions individuelles des clubs

Les clubs qui désirent soumettre des propositions individuelles sont priés de les faire parvenir par écrit au Comité central de la LRF d'ici au **17 février 2015**. Il ne sera pas délibéré sur des propositions tardives et/ou non inscrites à l'ordre du jour.

Chiffre 13 / Divers

Pour des questions d'organisation, les clubs sont invités à soumettre leur éventuelle intervention au président, au plus tard, 20 minutes avant le début de l'assemblée.

10.02.15